

A l'attention de M. Le Recteur de l'académie de Rennes

A l'attention de M. Le Directeur Académique du Morbihan

A l'attention de M. Le président du Conseil Départemental du Morbihan

S/C de Mme La Principale du collège Charles de Gaulle

Depuis la rentrée scolaire de septembre, le contexte de deuxième vague épidémique de Covid19 est présent. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier, et la situation sanitaire ne fait que se dégrader. Cela a donc conduit le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports de publier le 2 novembre un nouveau protocole sanitaire dit "renforcé". Ce protocole préconise essentiellement le principe de distanciation physique, la limitation de brassage des élèves, un nettoyage et une aération renforcés.

A la différence de la sortie du confinement au mois de mai, aucune limite d'effectif n'a été indiquée, et c'est donc avec des classes entières que ce protocole doit être appliqué.

En l'état actuel des choses, le respect dudit protocole au collège se fait de façon contrainte, avec des incidences importantes sur les missions des personnels enseignants, d'éducation et d'accompagnement, mais aussi les personnels territoriaux:

- Comment maintenir une distanciation dans la cour, dans les couloirs lors des interours, au service restauration quand les AED doivent gérer leur missions habituelles ?
- Comment avoir une distanciation dans les salles de classe entre les élèves avec des effectifs entiers ? Salles de classe par ailleurs de tailles très variables et aux possibilités d'aération parfois limitées.
- Comment remédier aux besoins des élèves pénalisés par le distanciel mis en place lors du 1^{er} confinement dès lors que les objectifs et les exigences par niveau sont les mêmes puisque les programmes n'ont pas été modifiés et adaptés à cette situation exceptionnelle ?
- Comment les agents de notre collège, déjà très sollicités, peuvent tenir face à la tâche supplémentaire d'une désinfection quotidienne des salles de classe, de réunions, des sanitaires, couloirs et cantine ?

Notre préoccupation est avant tout le maintien des cours au collège pour nos élèves, tout en respectant les mesures sanitaires du protocole. Les effets d'un confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, numériques, d'accompagnement à la maison ont été particulièrement lourds. En période de confinement, un collège ouvert permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles.

Après une semaine de cours depuis la mise en place de ce protocole, les personnels sont déjà à bout de souffle et vivent en permanence leur métier de manière anxiogène... il y a urgence !!

C'est pourquoi, afin de protéger la santé des élèves et de leurs familles, celle des personnels de l'établissement, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour une nouvelle organisation pédagogique et d'éducation avec :

- un renforcement de l'équipe Vie Scolaire avec l'attribution d'un temps plein, afin de pouvoir gérer les flux dans les couloirs, lors des récréations mais aussi lors des sorties d'élèves afin de limiter au maximum les brassages entre élèves
- un renforcement du nombre d'agents affectés au nettoyage et à la restauration du collège
- la mise en place des groupes restreints, avec une organisation permettant un enseignement sans contraintes annexes comme une double journée de travail (présentiel-distanciel)
- la nécessité de revoir les programmes pour les classes de 3e dans les disciplines à examen du DNB
- l'annulation du SOMP afin de ne pas nourrir l'inégalité entre nos élèves

La situation est grave, avec un pays en état d'urgence sanitaire, des réponses à la hauteur de l'enjeu pour notre service public d'Éducation doivent être apportées par notre institution.